

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

24 octobre 1990

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de deux ans et six mois
par arrêté du 4 mars 1988 - (J.O. du 1er avril 1988)

AUGMENTIN INJECTABLE

- Adulte I.V. 1 g / 200 mg
- Enfants et Nourrissons I.V. 500 mg / 50 mg

Lab. BEECHAM SEVIGNE

amoxicilline + acide clavulanique

Tableau A

Classe : Antiinfectieux voie générale - Penicilline spectre large.

Avis de la Commission :

Avis favorable au maintien de l'inscription.